



Stage de cycle 3 :

LES VIOLENCES SEXUELLES

Présentation :

Le stage « Les violences sexuelles » est partie intégrante du cycle 3. Il peut néanmoins être suivi indépendamment du reste du cycle 3.

Objectifs du stage :

Son objectif est de rendre les participants en mesure de

- Comprendre l'ampleur historique et actuelle des mécanismes de violences sexuelles et de leur déni :
- Accompagner dans un parcours thérapeutique des personnes ayant vécu un abus sexuel (viol, agression sexuelle, atteinte sexuelle sur mineur)
- Déceler les mécanismes de sidération et de mémoire traumatique
- Prendre conscience des attitudes thérapeutiques qui peuvent être ressenties comme répétition des abus subis et savoir les éviter
- Expliquer le sens de la « réparation », que ce soit sur une scène symbolique ou face aux institutions
- Aider à retrouver la puissance de son « NON » dans tous les aspects de sa vie
- Aider à remettre de la distance chaque fois que l'intrusion (réelle ou imaginaire) menace
- Accompagner les personnes ayant commis des abus sexuels ou des viols à sortir de la répétition

Pré-requis :

La participation à ce stage est conditionnée par un des pré-requis suivants :

1. Avoir participé à l'ensemble du Cycle 2 et avoir signé le contrat pour l'ensemble du Cycle 3
2. Exercer comme psychothérapeute ou Gestalt-thérapeute
3. Être en cours de formation dans une école de Gestalt-thérapeutes ou de psychothérapeutes reconnue et avoir commencé une pratique

Tarif :

1. Pour les personnes participant à l'ensemble du cycle 3, se référer à la fiche Cycle 3
2. Pour les personnes s'inscrivant spécifiquement à ce stage, le prix est de **480€** (dispensé de TVA en fonction de l'article 261-4-4 du CGI)

Durée :

- Trois jours : vendredi de 9h30 à 18h, samedi de 9h30 à 18h et dimanche de 9h30 à 17h
- Soit 20 heures de formation

Public :

Tout psychothérapeute ou Gestalt-thérapeute, en exercice ou en formation, qui désire renforcer son aptitude à accompagner des personnes en recherche d'un mieux-être sur le plan sexuel et que les objectifs spécifiques du stage motivent.

Thèmes abordés :

- L'importance des présentations du viol et du rapt dans la culture gréco-latine, dans l'histoire et jusque dans la chanson contemporaine.
- Les définitions juridiques du viol, de l'agression sexuelle, de l'atteinte sexuelle sur mineur, du harcèlement
- Les mécanismes neuro-physiologiques à l'œuvre chez la victime et les notions de mémoire traumatique et de sidération
- La notion de consentement et ses difficultés d'appréciation
- Les mécanismes en œuvre dans le champ de l'abus sexuel
- L'accompagnement des personnes auteurs d'abus sexuels

Compétences développées :

- Construire une démarche thérapeutique excluant tout questionnement intrusif qui raviverait les mécanismes de défense contre les abus subis
- Percevoir les mécanismes d'emprise, de dénégation, de sidération ou d'oubli traumatique

- Appréhender dans sa propre vie les traces des abus subis qui « parlent » encore en nous et apprendre à les gérer lorsqu'ils ressurgissent en séance.
- Accompagner la montée en puissance de la capacité à dire NON et à établir la bonne distance pour soi

Méthodologie pédagogique :

La méthode pédagogique de ce stage allie trois vecteurs :

- Des apports généraux sur les thèmes abordés (les supports sont remis aux participants)
- Plusieurs « practicums » c'est-à-dire de brèves mises en situation thérapeutiques avec un thérapeute, un client et un observateur sur des cas appropriés et suivis de temps de réflexion individuels et collectifs
- Des temps de supervision à propos de ce thème.

Méthode d'évaluation des acquis :

L'évaluation des acquis des stagiaires repose sur deux méthodes complémentaires :

- L'évaluation des acquis des stagiaires s'appuie sur leur capacité à identifier les éléments clés des notions abordées et à les mettre en œuvre lors des practicums. A l'issue de chaque mise en situation, un temps de réflexion et d'analyse permet ainsi au participant d'identifier ses points forts et axes d'amélioration. Les formateurs sont présents pour échanger et accompagner cette prise de recul. Et la personne en position de thérapeute lors de ce practicum remplit aussi le document AUTO-ÉVALUATION APRÈS UN PRACTICUM.
- En fin de session, chaque participant réalise son auto-évaluation quant à sa montée en compétences sur l'ensemble des objectifs visés